**Annonces de résultats de matchs sans arbitres officiels / arbitres mini**

L'entraîneur de l'équipe recevante est responsable pour annoncer les résultats sur clubcorner.ch, resp. sur l'application clubcorner.ch, pour les matchs pour lesquels aucun arbitre officiel / arbitre mini n'a été convoqué.

L'entraîneur doit être indiqué sur la carte de match, selon article 34, alinéa 3 RJ.

L'entraîneur doit être à chaque fois déterminé pour le match actuel. La fonction d'entraîneur peut également être attribuée à un assistant ou à un coach. Il est important que cette personne dispose d'un compte clubcorner.ch actif et qu'elle assume la fonction d'entraîneur pour le match sélectionné.




Dans le cas où 2 entraîneurs sont inscrits sur la carte de match avec la fonction «entraîneur», il convient de choisir celui qui sera responsable de l'annonce du résultat ainsi que du rapport d'arbitre.

